



SADROC



Avril 2024
Bulletin municipal
www.sadroc.fr





INFORMATIONS PRATIQUES

Sommaire

- Informations pratiques
- Numéros utiles
- Le mot du Maire
- Etat civil
- Urbanisme
- Vie municipale
- Ecole
- Moustique Tigre
- Compte financier unique 2023
- Budget principal 2024
- Réalisations
- Syndicat des eaux
- Associations
- De tout un peu

MAIRIE

Tél : 05.55.84.51.90

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h-12h & 14h-17h
 Mardi : 08h-12h & 14h-18h
 Mercredi : 14h30-16h
 Jeudi : 08h-12h & 14h-18h
 Vendredi : 14h-18h
 Samedi : 10h-12h

AGENCE POSTALE

Tél : 05.55.84.51.34

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 09h-11h30
 Samedi : 10h-11h30



BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture

Samedi : 10h-12h
 hors jours fériés



NUMEROS UTILES

Instance	Téléphone
Pompiers	18 ou 112
SMUR	15
Gendarmerie	17
France Services Perpezac-le-Noir	05 55 73 45 00
Mairie	05 55 84 51 90
Agence postale	05 55 84 51 34
Ecole Sadroc	05 55 84 51 87
Ecole St Bonnet	05 55 98 48 32
Ecole St Pardoux	05 55 84 50 01
Collège Allassac	05 55 84 46 00
CLSH St Bonnet	05 55 98 16 74
Assistante sociale Contacter le CMS	05 19 07 81 32

Instance	Téléphone
Syndicat des eaux Urgences	05 55 84 55 99 06 07 90 97 75
Syndicat d'électrification	05 55 20 89 51
Dépannage assainissement (Agglo)	05 55 84 24 40
Dépannage Enedis	09 72 67 50 19
Routes CD19	05 19 31 19 19
Agglo de Brive Lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h	05 55 74 10 00
Déchèterie du Gaucher	06 15 34 06 73
Pays d'Art et d'Histoire	05 55 84 95 66
SIRTOM Brive	05 55 17 65 10
Office du tourisme Brive	05 55 24 08 80
Instance d'autonomie Allassac	05 55 85 73 79

Ce bulletin a été réalisé par : Corinne Péjoine, Ginette Verlhac, Sylvie Cramier, Véronique Mounier, Jacques Labrousse, Eric Rouquier, Eliette Vignal
 Directeur de la publication : Stéphane Bruxelles

Imprimé en 500 exemplaires par la Mairie de Sadroc



MOT DU MAIRE



Chères administrées, chers administrés,

C'est un bulletin riche de l'action communale que vous allez découvrir pour ce début d'année. Tous les différents secteurs d'activité de la commune y sont représentés avec densité et dynamisme. Tout n'est pas parfait sûrement, comme partout, mais vos élus restent impliqués avec sérieux et motivation et donnent le maximum de leur disponibilité.

Les finances restent saines avec un Compte Financier excédentaire pour 2023, cela nous laisse entrevoir une année budgétaire sereine en termes de dépenses et de développement communal. La fiscalité reste maîtrisée malgré une nouvelle augmentation des bases fiscales cette année encore. Nous mobilisons tous nos partenaires afin d'être subventionnés sur les investissements communaux au maximum.

Les réflexions pour le PLU sont entamées depuis janvier. Les premiers bilans remontés du cabinet d'étude nous confortent dans nos observations et dans nos ressentis : notre commune attire, se développe car idéalement positionnée au carrefour autoroutier. Nous avons besoin absolument de maîtriser ce développement en nous interrogeant sur ce que nous souhaitons pour notre commune dans les années à venir : école, réseaux, services à la personne, maîtrise du développement, capacité d'investissement. Autant de réflexions qui doivent servir l'intérêt général et non les intérêts de chacun. C'est bien le travail qui est mené en ce moment.

Cette année 2024 sera aussi celle de la récupération du Centre de loisirs par les communes du plateau suite au vote du Conseil Communautaire de l'Agglo de Brive. Cela ne sera pas une mince affaire sur la gestion de ce dernier, mais cela sera aussi l'occasion de récupérer une compétence communale et de décider de la pérennité de ce centre et de toutes les activités qui pourront y être réalisées. Cela prend tout son sens dans le cadre d'un projet pédagogique de territoire.

Je souhaite, par ces lignes, remercier et féliciter les bureaux et les présidents d'associations, pour tout le travail qu'ils peuvent mener au quotidien, pour toutes les manifestations organisées, pour le temps qu'ils y passent ! Ils sont les acteurs de la vie communale et nous continuerons de les soutenir du mieux possible.

Nous aurons aussi, cette année, l'honneur et la responsabilité d'accueillir le comice cantonal le samedi 3 août à l'étang des Faures. L'occasion de mettre en avant la qualité du travail et des produits réalisés par nos agriculteurs sur ce territoire en cette période si difficile pour eux. L'occasion aussi de vous y déplacer en nombre pour les soutenir en nous rappelant l'importance de notre indépendance alimentaire aujourd'hui.

Pour finir, le dimanche 9 juin prochain auront lieu les élections européennes, une date importante à noter dans vos agendas afin de vous exprimer.

Je vous souhaite un bel été à toutes et tous,

Cordialement,

Stéphane Bruxelles.



ETAT CIVIL

Naissances :

Nous présentons nos félicitations aux jeunes parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux-nés.

Le 28 décembre 2023 : Romane, Louna CHARLES de Maxime CHARLES et Claire LOUVET, 3 Impasse du Bois Lachaux.

Le 28 février 2024 : Raphaël DELAGE de Vincent DELAGE et Méline DIAZ, 9 lotissement les Faures.

Le 11 avril 2024 : Emma VIDALIE de Julien VIDALIE et Aurélie VILYRAS, 38 route de la Maleyrie.



Mariage :

Nous présentons nos félicitations aux jeunes mariés avec tous nos vœux de bonheur.

Le 20 janvier 2024 : Alain BOCQ et Pascale Nadine CEAUX, 8 chemin de la Rebeyrotte.



Décès :

Nous présentons nos sincères condoléances et sentiments de sympathie aux familles éprouvées.

Le 21 novembre 2023 : BÉSANGER Raymond , domicilié 2555 route d'Uzerche, 88 ans.

Le 09 février 2024 : BECOT René Louis, domicilié 15 route de Louvadour, 91 ans.

Le 24 février 2024 : GENESTE Odette Andrée veuve BARRET, domiciliée 12 route de Fontbelle, 88 ans.

Le 22 mars 2024 : VIDALIE Marie-Thérèse veuve BEYNET, domiciliée 2832 route d'Uzerche, 100 ans.

Le 17 avril 2024 : FOURCHE Anne-Marie, domiciliée chemin du Bois Lachaux, 71 ans.



DEMOGRAPHIE 2023

Naissances : 7

Mariages : 4

Décès : 6



URBANISME 2023

. **Certificats d'urbanisme informatifs** : 22

. **Certificats d'urbanisme opérationnels** : 25

. **Permis de Construire** :

Maison individuelle : 11

Bâtiment agricole : 2

Couverture de terrasse : 1

Garage : 2

. **Déclarations Préalables** :

Transformateur électrique : 1

Rénovation volets : 2

Division en vue de construire : 7

Panneaux photovoltaïques : 12

Extension d'habitation : 2

Piscine : 8

Abri de jardin : 1

Ravalement de façade : 1

Ravalement de toiture de maison : 1

Réalisation de fenêtres : 3

Changement de destination en habitation : 1



VIE MUNICIPALE

Repas de Noël des anciens

Le conseil municipal a renouvelé le repas de fin d'année destiné aux aînés de plus de 70 ans. 55 personnes ont profité de cet instant de partage et convivialité autour de mets savoureux.

Trente-neuf colis destinés aux plus de 80 ans n'ayant pu être présents ont été portés à domicile.



Bilan location Foyer Communal

Sur l'année 2023, le foyer a été loué 24 fois par des particuliers pour un montant total de 2 400 €. Aucun dégât n'a été constaté. Les états des lieux sont réalisés par les membres du Conseil Municipal chaque week-end de location.

Réunion cantonale des maires

La dernière réunion cantonale s'est déroulée le vendredi 8 mars dernier à Donzenac en présence du président du Conseil Départemental et des élus du territoire. Tous les projets communaux ont été énumérés et le point sur les actions du conseil départemental a été présenté. Par la suite, de nombreux échanges ont eu lieu autour des actions et projets du Département lors du temps de travail avec les Maires, puis en réunion publique avec les habitants.

Bibliothèque

Notre bibliothèque reste ouverte tous les samedis matin de 10h00 à 12h00. De nouveaux livres ont été achetés fin novembre et mi-avril et nous avons eu de nombreux dons aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Nous vous rappelons que l'accès à la bibliothèque est possible sur ces mêmes créneaux, à tous les enfants scolarisés sur l'école de Sadroc et pour toute la durée de leur scolarité sadrocoise (même s'ils n'habitent pas la commune !). Ils en profitent déjà une fois par mois environ, sur le temps scolaire, accompagnés de leur professeur et pour l'emprunt d'un livre. Ils sont accueillis par 2 de nos bénévoles et leur visite est accompagnée d'une lecture contée réalisée par Aurore Pejoine.

La première édition du marché de Noël a été un franc succès. De nombreuses personnes sont venues découvrir nos locaux et rencontrer dans le même temps Didier et Zad auteurs de livres pour enfants des Éditions Utopique qui dédicaçaient leurs livres. Ces derniers nous ont offert et dédicacé deux livres. Merci à eux !

Nous proposons toujours des lectures contées par Aurore Dessagne-Harrati. Au mois de février les enfants sont venus nombreux et déguisés ! Ces lectures sont ouvertes à tous les enfants du RPI de 5 à 8 ans.

La pièce principale de la bibliothèque a été rénovée cet hiver par les agents techniques de la commune. Une nouvelle toile de verre a été posée puis repeinte à la place de l'ancienne moquette murale afin d'éclaircir la pièce.



Nous avons une pensée particulière pour notre amie bénévole, Anne-Marie Fourche, qui nous a quittés. Elle était à l'initiative de la création de la bibliothèque et est restée impliquée jusqu'à ses derniers instants.

Colis aux agents

Une distribution des colis de Noël a été effectuée aux agents communaux le 24 janvier. Elle s'est prolongée par un apéritif dînatoire préparé par les conseillers municipaux.





VIE MUNICIPALE

Convention autoroute

Suite à un choc entre un camion et le pont de l'autoroute à Bergeal, il y a plusieurs mois, nous avons appris que nous étions, par jurisprudence, propriétaire de cet ouvrage puisqu'aucune convention d'entretien n'existait entre la commune et l'Etat depuis l'ouverture de cette portion d'autoroute. Dans ce cadre, la commune a saisi les services de la DIR Centre-Ouest, en précisant que notre collectivité ne disposait pas de la compétence « voirie/routes » en capacité suffisante pour entretenir un tel ouvrage. Une convention d'entretien et de gestion du pont surplombant l'autoroute A20, s'agissant d'un ouvrage de rétablissement situé sur notre commune, a pu être signée avec la DIR et l'Etat afin de dégager la commune de toute responsabilité.



PPBE : Projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement des infrastructures routières relevant de l'Etat

Une consultation du public est ouverte du **1er avril 2024 au 31 mai 2024**, sur ce projet.

Par application des articles L. 572-1 à L. 572-11 du code de l'environnement, l'État est chargé d'identifier les zones bruyantes liées à ses infrastructures de transports terrestres et d'établir un plan de prévention du bruit dans l'environnement.

Les cartes de bruit des infrastructures de transports terrestres de la Corrèze ont été mises en place par arrêté préfectoral du 21 décembre 2022. Sur la base de ces cartes, un projet de PPBE a été élaboré pour les infrastructures de transports terrestres relevant de l'État (autoroutes, routes nationales).



Le public pourra adresser ses observations au Préfet :

- soit par correspondance à monsieur le Préfet de la Corrèze, bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Souham BP 250 19012 Tulle cedex
- soit par courrier électronique à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel Consultation du public sur le projet PPBE)
- soit en réagissant à la consultation en ligne à l'adresse : <https://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public/P.P.B.E.-Projet-plan-prevention-bruit-dans-l-environnement-des-infrastructures-routieres>

Ces observations doivent être transmises avant la fin du délai de consultation du public, soit le 31 mai 2024 au plus tard.

Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)



Par délibération du 6 novembre 2023, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive a adopté un nouveau projet de statuts qui a été notifié à la commune modifiant la gestion du CLSH de St Bonnet l'Enfantier « Couleurs loisirs ». Ce dernier, compétence communautaire, était jusqu'à ce jour géré par l'Agglo de Brive qui a souhaité redonner cette compétence aux communes. Le débat a été long et de nombreuses communes comme la nôtre se sont opposées à ce transfert de compétence, mais en nombre insuffisant. Plusieurs communes de population plus importante avaient déjà repris leur centre de loisirs en gestion communale et une iniquité territoriale était présente. A compter du 1er septembre 2024, les communes d'Estivaux, Sadroc, St Bonnet, St Pardoux

reprendront la gestion de ce centre de loisirs afin d'assurer et de développer un service de qualité pour les familles de notre territoire. Il en va du confort apporté aux familles avec de jeunes enfants qui participent à la dynamique de notre territoire.



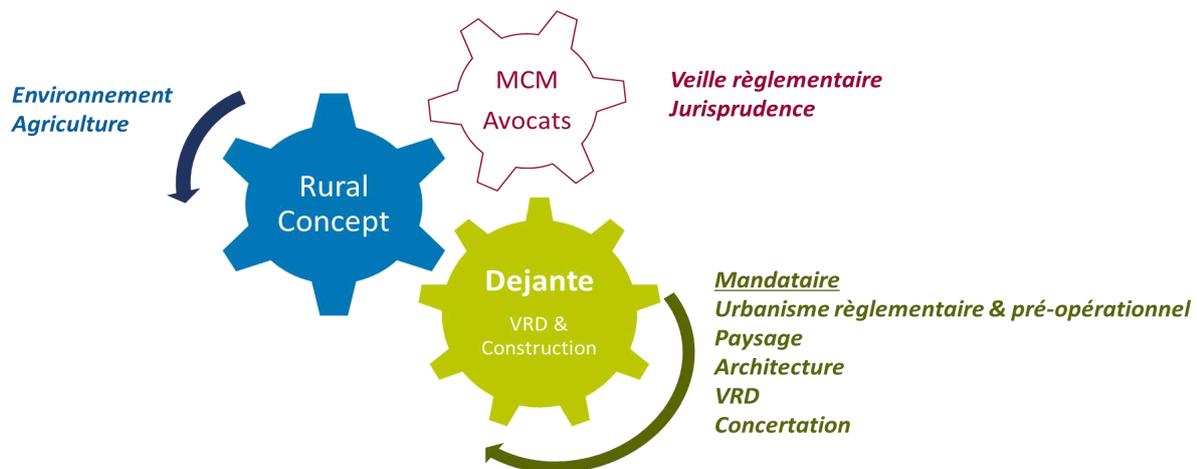
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de Sadroc - lancement de l'étude -

Notre commune s'est récemment engagée dans une démarche d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette procédure vise à créer un document de référence cohérent à l'échelle de notre territoire. Il devra intégrer les évolutions législatives et réglementaires récentes (loi Grenelle I et II, loi ALUR, loi sur l'avenir de l'agriculture, Loi Climat & Résilience, ...) et être compatible avec les documents de planification supra-communaux (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires Nouvelle-Aquitaine, Schéma de Cohérence Territoriale Sud Corrèze, Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacements Urbains de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, ...).

Le Plan Local d'Urbanisme traduira et déterminera les conditions de développement de notre commune pour la décennie suivant son approbation. C'est un document destiné à prendre en compte un ensemble de facteurs (environnement, agriculture, développement urbain, activités économiques, déplacements, patrimoine, pratiques liées au tourisme et aux loisirs, ...) et qui **a comme objectif de mettre en place un développement économe et durable du territoire.**

Le Conseil Municipal, pour réaliser ce document, doit procéder par étapes successives de travail, de réflexion et de concertation. Pour cela, il s'est adjoint les services conjoints de bureaux d'études spécialisés pour la bonne réalisation de cette étude :



Les deux premières phases qui ont débuté en février sont celles de la définition du **diagnostic territorial et de l'analyse de la carte communale en vigueur**. Ces études doivent permettre de dresser un état des lieux, d'analyser les caractéristiques de notre commune et servira de base de travail pour la suite de l'étude.

La troisième phase permettra de formaliser le projet communal pour les années à venir sur l'ensemble des grands enjeux du territoire (environnement, agriculture, économie et urbanisme), ce que l'on appelle **le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**.

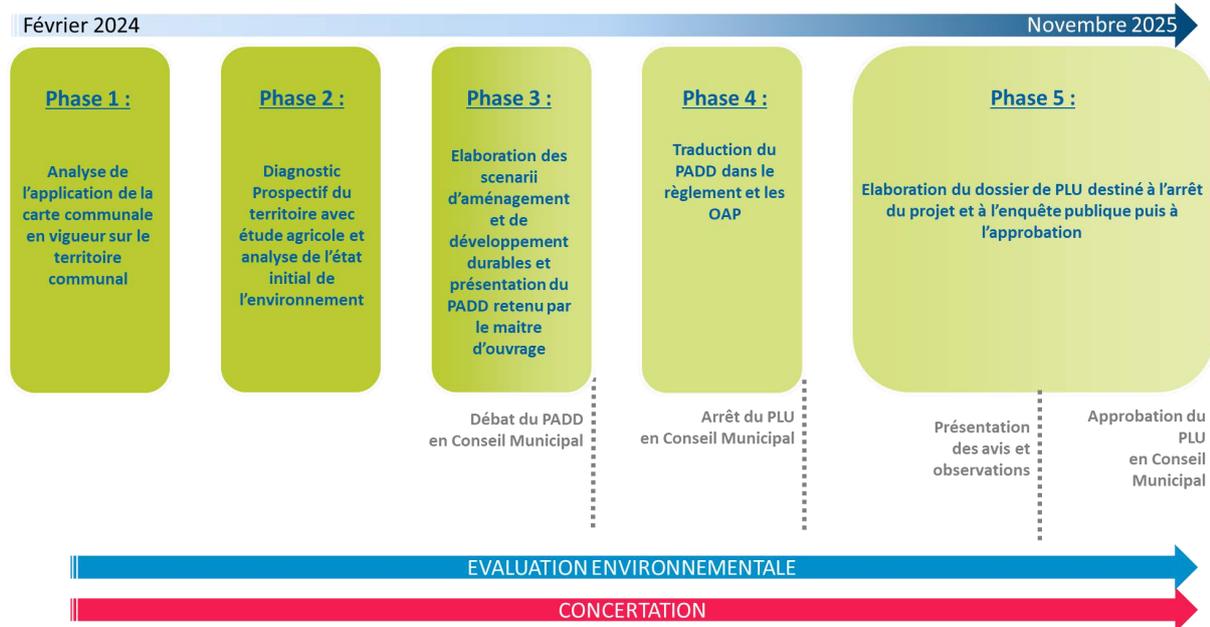
La dernière phase d'étude consistera à retranscrire ce projet communal dans un cadre plus juridique avec **le zonage, le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**.



VIE MUNICIPALE

La phase 5 regroupe l'ensemble des démarches administratives qui permettront de valider le document auprès des Personnes Publiques Associées (Services de l'Etat, Chambres consulaires, communes et territoires limitrophes, ...), et de réaliser l'enquête publique.

L'ensemble de ce travail se fera en association avec les services de l'Etat et les différents acteurs intervenant sur le territoire.



Par ailleurs, dans le cadre de la **concertation avec la population**, les documents validés au fur et à mesure de l'avancement de l'étude seront consultables à la mairie et sur son site internet : www.sadroc.fr.

Un **registre** y est également disponible dès à présent pour prendre en compte vos réflexions et vos propositions. Vous pouvez également les transmettre par courrier à l'attention de M. le Maire ou par mail à l'adresse sadroc@mairie19.fr

A la fin de la 3^{ème} phase, **une réunion publique** sera également organisée. Une fois le projet de PLU bien avancé, 2 journées de permanence seront planifiées où les documents de travail seront consultables et le bureau d'études sera disponible pour répondre à toutes vos questions.

Le but de la concertation est d'informer la population, mais également d'étudier, de réfléchir et d'intégrer les propositions intéressantes ayant trait à l'intérêt général du territoire. C'est pourquoi votre participation sera plus que jamais la bienvenue.

Une **enquête publique** sera également mise en œuvre à la fin de la procédure, avant l'approbation définitive du document d'urbanisme. Elle visera à répondre d'une manière plus formelle à l'ensemble des demandes de la population. Celle-ci devrait avoir lieu à l'été 2025, suivant le bon avancement du travail d'étude.



Intervention du SIRTOM



Mardi 21 novembre, les classes de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié d'interventions du SIRTOM de la région de Brive. Les enfants de CE2 ont été sensibilisés au tri des déchets et les classes de CM1 et de CM2 ont fabriqué du papier recyclé. Ces interventions ont pour but de sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable afin qu'ils adoptent des comportements éco-responsables.

Passage du Père Noël

Journée festive à l'école ! La journée du vendredi 15 décembre aura été marquée par le passage du Père Noël de l'APE. En début d'après-midi, chaque enfant a reçu, remis par le Père Noël, un livre offert par l'APE. Un chocolat chaud et des gâteaux ont ensuite été servis par Céline et Marie.



Conseil d'Ecole et évaluation de l'Ecole

Le dernier Conseil d'Ecole s'est tenu le 13 février dernier en présence des enseignants du RPI, des parents d'élèves et des élus des trois communes. L'occasion de faire le bilan de l'évaluation de l'école qui s'est tenue le 23 janvier et d'avoir un retour exhaustif sur les trois écoles. Les effectifs prévus pour l'année prochaine sont de 179 élèves (pour 166 cette année). L'ensemble des projets des trois écoles ont été relatés, pour Sadroc : Fête de Noël, rencontres USEP, interventions du PAH, intervention du Sirtom, intervention de la maison du développement durable d'Ayen. La demande de dérogation pour conserver les horaires de l'école a ensuite été votée par le conseil d'école. Des travaux de sécurisation de l'école vont être réalisés avec une sonnerie extérieure doublée d'une assistance vidéo qui sera installée permettant de contrôler les entrées.

Cantine scolaire

Toujours plus d'efforts sont faits pour, en priorité, satisfaire nos jeunes enfants et ensuite répondre aux exigences de la loi Egalim.

Pour l'année 2023, le montant total des achats s'élève à 24 402,83 € TTC. 53% de produits locaux dont 14% bio et 46,51% de produits hors Egalim représentent l'approvisionnement en denrées alimentaires.

La collation du matin est composée exclusivement de produits bio et locaux. L'objectif de 50% de produits locaux est atteint.



Les repas à thème sont de plus en plus fréquents et variés. L'Epiphanie, la Chandeleur, le Nouvel An chinois, Carnaval et Pâques ont fait l'objet d'un menu spécial.

La cantine soutient également le projet Treecycle : deux étudiants, dont un ancien élève de Sadroc, s'engagent à parcourir 5 000 km à vélo entre Brive et Héraklion en Grèce.

La Corrèze, point de départ, l'Italie et quelques autres pays traversés sont mis à l'honneur dans les assiettes avec leurs plats traditionnels. Cela permet d'apporter un complément aux moments pédagogiques dispensés en classe.

Sensibilisation aux gestes qui sauvent pour les élèves de CM2

Mardi 2 avril, à l'initiative de Monsieur Valade et de la caisse des deux autoroutes de Groupama, Nadège Gérald, infirmière sapeur-pompier à Allasac est intervenue pour sensibiliser les enfants de CM2 aux gestes de premiers secours.

Après avoir appris comment alerter, ils ont pu à travers des situations concrètes apprendre les gestes à effectuer en cas de saignement ou d'hémorragie ainsi que la mise en position latérale de sécurité lorsqu'une personne est inconsciente et la pratique du massage cardiaque sur un mannequin.

Ces premières notions de secourisme seront réactivées régulièrement au collège.





Plantation d'un arbre à l'étang : Projet Treecycle

Le lundi 11 mars, la classe de CM2 a reçu Hugo et Bastien qui sont venus présenter aux élèves le projet Treecycle. Dans un premier temps, les enfants leur ont posé des questions préparées en amont pour connaître l'origine de leur projet, leurs motivations et ce qu'ils allaient faire pendant 4 mois. Hugo et Bastien ont expliqué que ce périple à vélo de Brive à Héraklion, en Grèce, aller-retour, avait pour but de montrer que l'on pouvait se déplacer autrement et utiliser des moyens de transports moins polluants. Ce projet a également un objectif tout aussi important : la plantation de centaines d'arbres. 80 arbres ont déjà été plantés en novembre 2023 et plusieurs centaines le seront en novembre 2024. Dans un second temps, les enfants sont allés à l'étang communal pour la plantation d'un chêne américain qui symbolise le début de leur aventure. Tout au long de ces 4 mois, les enfants pourront les suivre et communiquer avec eux sur les réseaux. Des séances spécifiques préparées avec ces deux jeunes seront également traitées en classe pour travailler sur les problèmes environnementaux actuels. La municipalité est également impliquée dans le projet. Outre la plantation de l'arbre, des menus Treecycle, selon les pays traversés, seront proposés par Céline à la cantine. Nous leur souhaitons bonne route et attendons leur retour fin juin pour un partage d'expériences !

TREECYCLE

QUI SOMMES-NOUS ?

Bastien Lefranc
Étudiant en Master sur le campus de Paris-Dauphine

Hugo Morand
Étudiant en deuxième année d'école d'ingénieur énergie à Grenoble.

NOS CONVICTIONS

- Agir face à l'urgence de la **crise environnementale et climatique** à notre échelle
- Réaliser un projet impactant en faveur de la **transition écologique** avec un **impact durable**
- Sensibiliser la **jeune génération** et le **public Corrèzien** aux enjeux environnementaux qui nous touchent

NOTRE PROJET

1 **Vélotrip** : 5000 km de vélo de Brive la Gaillarde à Héraklion (Grèce)
Aller-retour de Mars à Juillet 2024

2 **Sensibilisation** : Communication active sur les réseaux pour sensibiliser à :

- La **protection des forêts européennes**
- L'**urgence climatique** sur le bassin méditerranéen
- Une **nouvelle façon de voyager** moins polluante

3 **Suivi pédagogique** :
Partenariat et sensibilisation avec **trois classes des écoles primaires** de Sadroc et des Rosiers pendant et après le vélo trip.

4 **Plantation d'arbres sur le bassin de Brive** :
Plantation d'arbres dans une commune du bassin de Brive.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Une **cagnotte de dons** est créée pour soutenir notre projet !
Les dons permettront de reforester des terrains privés et/ou public courant l'automne 2024.
Si vous aussi vous voulez agir, n'hésitez plus et soutenez-nous !

Lien vers la cagnotte et plus de renseignements

NOUS CONTACTER :

Email : projet.treecycle@gmail.com
 LinkedIn : Hugo Morand et Bastien Lefranc
 Hugo : 06 78 16 19 07
 Bastien : 06 15 83 08 43

Quelques mots de la classe de CM2 après une intervention du SIRTOM sur la consommation responsable en lien avec le Projet Treecycle :

Le jeudi 4 avril 2024, Vincent Delmond, animateur du SIRTOM est venu nous expliquer comment mieux consommer.



Vincent nous a présenté différents objets et différents produits qui ont la même utilisation et nous a expliqué comment les choisir pour avoir un comportement plus responsable. Il nous a montré qu'il fallait privilégier les produits multifonctions et les produits réutilisables. L'utilisation de ces produits permet de réduire nos déchets, donc de limiter la pollution due à leur fabrication et cela permet également de préserver les ressources naturelles.



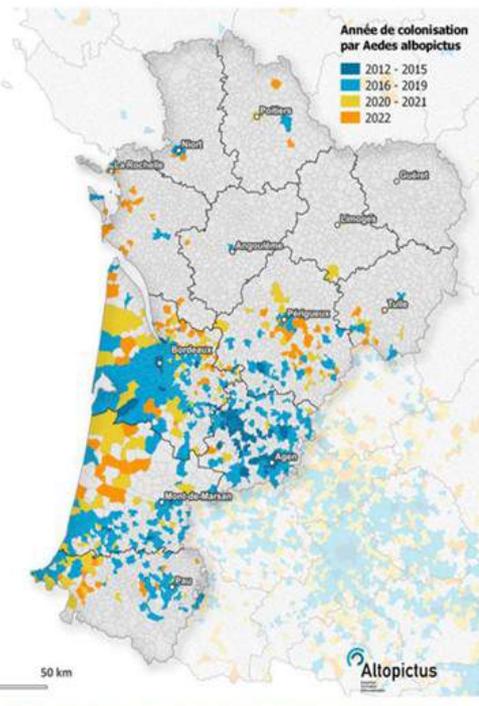
Nous avons retenu que les meilleurs déchets sont ceux que l'on ne produit pas.



MOUSTIQUE TIGRE



Le « moustique tigre », ou *Aedes albopictus*, est une espèce envahissante, source de nombreuses nuisances pour l'homme. Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, il a réussi à s'adapter à divers environnements et climats pour coloniser aujourd'hui plus de 80 pays dont de nombreux territoires en France comme la Corrèze. Cette expansion fulgurante lui vaut d'être classé parmi les dix espèces les plus invasives au monde.



A fin 2022, en Nouvelle Aquitaine, le moustique tigre est présent dans tous les départements hormis la Creuse. Il est implanté dans 725 communes sur les 4515 communes de la région (16% des communes de la Nouvelle-Aquitaine) avec 106 nouvelles communes colonisées par rapport à l'année précédente. 55% de la population de la région est désormais concernée par le moustique tigre.

Pour le suivi sur la commune, trois pièges pondoirs ont été installés sur la commune fin septembre par la société Qualise, pour le compte de l'ARS, afin de surveiller la présence du moustique tigre. Les relevés ont été effectués fin octobre pour vérifier la présence d'œufs. Il s'avère que deux pièges contenaient 4 œufs (Aire de camping-car) et 1 œuf (zone de Chantegrill) mettant en évidence la présence du moustique sur ces deux secteurs. Pas d'œuf en revanche dans le piège situé à Lafonsalade. En raison de ces résultats positifs, la commune est désormais classée comme colonisée par le moustique tigre. C'est le cas pour 40% de la population du département à ce jour.

Il est de notre ressort à tous de prévenir l'implantation et le développement d'insectes tels que le moustique tigre sur la commune par plusieurs actions :

- Sensibilisation des populations aux bons gestes de prévention,
- Mise en place d'un programme de recensement et d'élimination sur les sites publics,
- Définition des règles d'urbanisme et d'habitat de manière à éviter la propagation du moustique tigre.

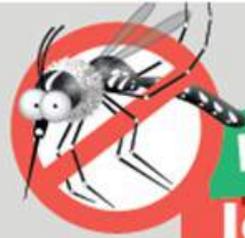
L'ensemble de la population peut participer à la surveillance du moustique tigre afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne essentielle permettant de compléter les actions mises en place.

Rendez-vous sur le site https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/





La liste DES BONS GESTES



LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)



VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !*



COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage



NETTOYONS

pour faciliter
l'écoulement
des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)



Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.

Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les récipients** où il pond ses œufs et prolifère...



150 m

Coupez l'eau au moustique tigre !

*Et passez
le message
à votre voisin*



Toutes les infos
et les flyers à
télécharger ici

*L'astuce du Pro,
mettez du sable
dans vos coupelles*





COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2023

Sections fonctionnement et investissement

SECTION FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou déficit en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés		204 699,08 €
Opérations de l'exercice	443 157,88 €	629 164,48 €
RESULTATS DEFINITIFS		390 705,68 €

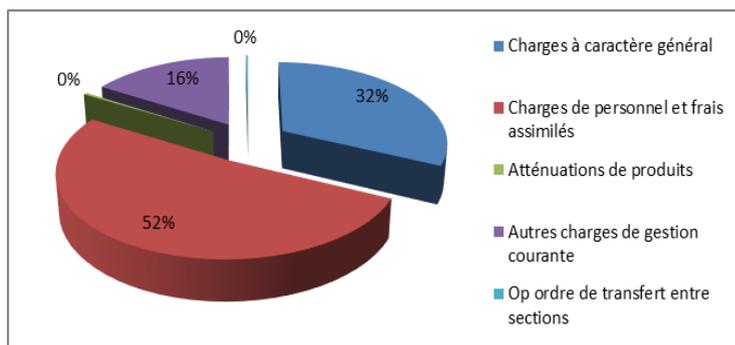
SECTION INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou déficit en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés		362 343,80 €
Opérations de l'exercice	178 070,06 €	334 931,96 €
Résultats de clôture		519 205,70 €
Restes à réaliser	205 979,84 €	
RESULTATS DEFINITIFS		313 225,86 €

L'ensemble du Compte Financier Unique est donc excédentaire pour l'année 2023 à hauteur de **703 931,54 €**, reportés au budget 2023.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 178 070,06 €. Elles ont été subventionnées à hauteur de 115 515,68 € réparties entre l'Etat, le CD19 et le Fonds de Soutien du Territoire (FST) de l'Agglo de Brive.

Dépenses de Fonctionnement 2023

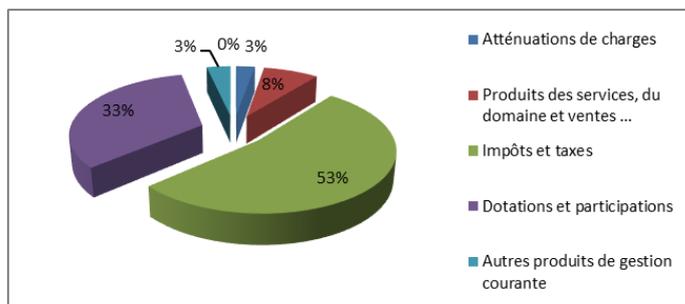
011	Charges à caractère général	141 568,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	228 386,76
014	Atténuations de produits	1 709,00
	Non Rattaché	70 523,81
042	Op ordre de transfert entre sections	969,67



Les dépenses de fonctionnement ont été anticipées au niveau budgétaire avec toutes les augmentations annoncées au niveau des fluides et du coût de la nourriture. Les circuits courts restent privilégiés. L'ensemble des charges de fonctionnement se doit d'être maîtrisé afin de conserver une gestion saine et durable pour la commune.

Recettes de Fonctionnement 2023

013	Atténuations de charges	16 899,26
70	Produits des services, du domaine...	49 399,64
73	Impôts et taxes	332 932,13
74	Dotations et participations	208 595,04
75	Autres produits de gestion courante	21 297,41



Les pôles de recettes se ventilent sur les impôts, les taxes, les dotations et participations de l'Etat, l'attribution de compensation de l'Agglo de Brive, mais également cette année encore avec la dotation de solidarité rurale cible reconduite. A noter la forte augmentation des bases d'imposition l'an dernier, elles sont déjà annoncées cette année en augmentation par l'Etat de 4,5%.



BUDGET PRINCIPAL 2024

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

FONCTIONNEMENT

		oo2	Excédent de fonctionnement n-1	390 705,68	
11	Charges à caractère général	229 000,00	13	Atténuations de charges	1 000,00
12	Charges de personnel et frais assimilés	317 000,00	70	Produits des services, du domaine et ventes ...	43 000,00
14	Atténuations de produits	3 000,00	73	Impôts et taxes	297 000,00
65	Autres charges de gestion courante	79 000,00	74	Dotations et participations	165 400,00
67	Charges exceptionnelles	2 705,68	75	Autres produits de gestion courante	15 100,00
Total des opérations réelles		630 705,68	Total des opérations réelles		913 205,68
23 Virement à la section d'investissement		280 000,00			
42	Op ordre de transfert entre sections	1 500,00	42	Op ordre de transfert entre sections	0,00
Total des dépenses de fonctionnement		912 205,68	Total des recettes de fonctionnement		912 205,68

INVESTISSEMENT

RAR					
Dép	Restes à Réaliser	205 979,84	oo1	Résultat Reporté	519 205,70
20	Immobilisations incorporelles	31 000,00	13	Subventions d'investissement	
21	Immobilisations corporelles	48 125,86	10	Dotations, fonds divers et réserves	46 000,00
23	Immobilisations en cours	563 600,00	165	Dépôts et cautions	2 000,00
Total des opérations réelles		848 705,70	Total des opérations réelles		567 205,70
			21 Virement de la section fonctionnement		280 000,00
40	Op ordre de transfert entre sections	0,00	40	Op ordre de transfert entre sections	1 500,00
Total des dépenses d'investissement		848 705,70	Total des recettes d'investissement		848 705,70

TARIFS COMMUNE DE SADROC 2024

LOCATION DU FOYER

Habitants de la commune (Week-end)	100,00 €
Forfait chauffage (1er novembre au 31 mars)	25,00 €
Associations de la commune	Gratuit
Caution ménage	200,00 €
Caution dégâts matériels	600,00 €

LOCATION DU COURT DE TENNIS

Carte annuelle jeune (-18 ans)	25 €
Carte annuelle adulte	50 €
Carte annuelle famille	70 €
Carte mensuelle juin, juillet, aout, septembre individuelle / couple	30 / 35 €
Ticket horaire du court	5 €
Licence adulte	30 €
Licence jeune	20 €

PECHE A L'ETANG DES FAURES

Carte annuelle adulte	50 €
Ticket journalier adulte	5 €
Ticket journalier enfant (8 à 12 ans)	3 €
Enfant jusqu'à 8 ans	Gratuit

CANTINE SCOLAIRE

Tarif enfant	2,85 €
Tarif adulte	5,25 €

GARDERIE SCOLAIRE

1er et 2ème enfant de la même fratrie	1,00 €
3ème enfant et suivant de la même fratrie	0,50 €

BIBLIOTHEQUE

Habitants de la commune et enfants du RPI	Gratuit
---	---------

CIMETIERE ET COLOMBARIUM

Ancien cimetière

Concession simple 1,20 m x 2,50 m	100,00 €
Concession double 2,40 m x 2,50 m	200,00 €

Nouveau cimetière

Concession simple 1,20 m x 2,50 m	150,00 €
Concession double 2,40 m x 2,50 m	300,00 €
Mini concession 1 m x 1,50 m	75,00 €
Case colombarium	500,00 €



REALISATIONS

Travaux 2023

en euros	Subventions				
	Montant total HT	DETR	FST	CD19	syndicat d'électrification
Voirie	34 303,82		12 151,00	10 000,00	
Renouvellement TBI et 2 ordinateurs école	3 710,00	1 855,00		1 000,00	
Lotissement les Vergnes, enfouissement lignes électriques	pris en charge à 100% par la FDEE19				
Lotissement les Vergnes, enfouissement lignes téléphoniques	15 760,46	15 760,46 pris en charge par la FDEE19			
Mise en conformité réseau éclairage public du bourg	19 181,53				19 181,53
Aménagement parking commerces	26 226,75	8 081,30		7 706,00	
Aménagement local technique	103 266,58	33 268,41	21 060,00	15 000,00	

DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ; FST : Fonds de Solidarité Territoriale ; CD19 : Conseil Départemental de la Corrèze

Plus d'autres dépenses : Réparation du mur de l'école, achat d'une armoire ignifugée, sécurisation toiture école, stèle du Malpas.

Travaux prévus pour 2024

en euros	Subventions			
	Devis HT	DETR	FST	CD19
Voirie (juillet 2024)	33 698,59	13 479,53		4 850,00
Aménagement du parking à l'étang des Faures	27 543,00	11 017,00		10 000,00
Rénovation énergétique logement ouest école	95 595,00		21 060,00	28 171,00
Réalisation d'un local associatif au stade	85 000,00			15 000,00
Réalisation du Plan Local d'Urbanisme	31 868,00			7 964,00

Travaux de voirie (juillet 2024) :

Route de la Chanal – VC14, Route des Plats – VC17, Route de la Besse – VC3, Route de la Martinerie – VC18, Route des Pougès – VC9, Route du Peuch – VC6, Route du Moulin du Peuch – VC6.1, Route du Breuil – VC9, Route de Louvadour – VC8, Route de Lachaux – VC10.

En étude :

Rénovation énergétique du bâtiment de l'école.



SYNDICAT DES EAUX de la Région de PERPEZAC LE NOIR

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2023 est arrivée à sa fin, et les années se suivent et se ressemblent, mais avec quelques particularités. L'année 2023 devrait figurer comme deuxième année la plus chaude recensée en France depuis l'ère préindustrielle.

La tendance s'inscrit d'ailleurs dans une évolution récente, mais forte : neuf années sur les dix les plus chaudes connues par la France depuis 1900, se situent après 2010. Quant aux trois années les plus chaudes depuis le début du XXIème siècle, elles sont postérieures à 2020. Ces records devraient être battus de plus en plus régulièrement puisque le réchauffement de la planète multiplie par 100 la probabilité de voir se produire une vague de chaleur par rapport à l'ère préindustrielle. Extraordinaire, aujourd'hui, l'année 2023 pourrait donc devenir normale demain !

Une pluviométrie très contrastée

Après une année 2022 extrêmement sèche, la pluviométrie devrait en revanche se situer autour de la moyenne, mais avec de forts contrastes. En effet, 2023 aura été marquée par une alternance de périodes d'assèchement et de réhumidification des sols. Caractérisée par trente-deux jours consécutifs de précipitations, la période entre mi-octobre et mi-novembre restera même dans les annales. Mais ce retour de pluies abondantes sur la façade ouest et la moitié nord du pays, allant jusqu'à les saturer par endroits, n'empêchera pas une nouvelle sécheresse lors de l'été 2024. Il faut persévérer dans nos efforts : « économisons l'eau potable » car nos voisins souffrent encore d'un déficit pluviométrique prononcé ...

Le Syndicat des Eaux : organisation

Tout d'abord notre effectif pour 2024 demeure inchangé, à l'exception de notre apprenti Raphaël SICARD qui a terminé son apprentissage en juillet 2023.

Président : Laurent MERGEY ;
Secrétaire Administrative et comptable : Céline RIO ;
Responsable du service technique : Noël MOUNIER ;
Agents techniques : Pierre MAZUBERT et Sébastien BEL.



La consistance de nos installations demeure également inchangée :

Pour alimenter les six communes du Syndicat en eau potable (Perpezac Le Noir ; St Pardoux l'Ortigier ; Estivaux ; Sadroc, St Bonnet l'Enfantier, et Vigeois (seulement trois villages Bleygeat, Le Bois Coutal, La Garenne plus une partie des Rebières), nous disposons de deux réservoirs, le Château d'eau de Perpezac le Noir et le réservoir enterré de St Bonnet l'Enfantier situé à Coudert : tous deux ont une capacité de 300 M3.

Le Syndicat des eaux en quelques chiffres

Pour information le Syndicat des Eaux de la Région de Perpezac-le-Noir consomme sur l'ensemble des communes entre 800 et 850 M3 jour en moyenne pour atteindre des « pics » de 1100 M3 jour en été.

La station de traitement a produit pour l'année 2023, 274 686 m3 et nous en avons distribué 237 940 m3 soit un rendement de 86,6%, (ce rendement se situe dans la très bonne moyenne malgré un réseau vieillissant).

Rappel ... Des débits des sources depuis 1992

Les sources sont situées sur les communes de Perpezac Le Noir et ST Pardoux l'Ortigier :

- deux à Perpezac le Noir,
- trois à St Pardoux l'Ortigier.

En prenant les années les plus significatives :

- Débit Maxi février 1995, la totalité des sources 25,80 litres par seconde ;
- Débit Mini décembre 2011, 5,73 litres par seconde ;
- Décembre 1992, 16,44 litres par seconde ;
- Décembre 2023, 17,69 litres par seconde.

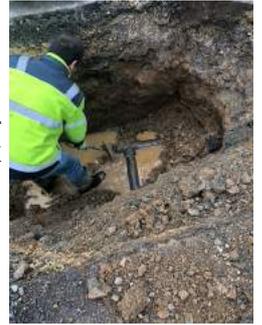
Pluviométrie : du 01 janvier au 10 décembre 2023 : 1724 mm (Relevé journalier à la Station de Traitement situé à la Croix de Fer à St Pardoux l'Ortigier).



SYNDICAT DES EAUX de PERPEZAC LE NOIR

Le Syndicat des Eaux : travaux réalisés en 2023 ...

Le Syndicat des Eaux a réalisé des travaux d'entretien comme chaque année : remplacement de conduites usagées, extension de réseau pour desservir de nouveaux abonnés, pose de modules radio pour la relève des index sur Estivaux, ...



Mais notre plus gros chantier concerne la rénovation et la réhabilitation du château d'eau de Perpezac Le Noir.

En début d'année, lancement du cahier des charges réalisé par le Syndicat, ensuite lancement de l'Appel d'Offres avec l'aide du Département. Suite à la consultation, l'entreprise retenue est La Vertical située dans l'Indre (36).

La technicité de cette entreprise permet la conception et réalisation sur site d'une cuve en Inox. Ce nouveau procédé est plus résistant, plus durable et nécessite moins d'entretien.

Début avril lancement des études pour réaliser la cuve en Inox à l'aide d'un laser, durant cette période l'entreprise nous a signalé un problème au niveau de la hauteur des antennes téléphoniques de chez ORANGE les antennes ont été surélevées le 12 mai 2023 à l'aide d'une grue routière. Mi-octobre, début des travaux de ravalement, nettoyage du crépi, reprise du béton endommagé et pour terminer l'extérieur, la peinture. Trois couches de peinture sont nécessaires et la dernière couche devrait débiter à la mi-janvier en fonction de la météo. (voir photos ci-dessous).

En tant que Président, j'agis pour la pérennité de notre syndicat avec une politique syndicale orientée sur la qualité de l'eau et un service efficace et rapide aux usagers.

Je tiens tout d'abord à remercier les élus pour leur implication et l'aide qu'ils apportent à notre Syndicat, mais également à remercier particulièrement le personnel du Syndicat pour son dévouement, sa disponibilité et son sérieux.

Laurent MERGEY





ASSOCIATIONS

Les associations de la commune :

Associations	Président	Tél.	E-mail
Amicale de beloteurs	René Mounier	06 76 57 56 89	-
Anciens combattants	Marinette Mounier	05 55 84 53 14	-
APE Assoc. des Parents d'élèves	Sandrine Risacher	06 67 05 72 83	apesadroc@outlook.fr
Entente bouliste du plateau	Gérard Risacher	06 86 81 58 08	wall.ger@hotmail.fr
Entente foot Perpezac-Sadroc	Fanny Besse Dorian Masdupuy	06 32 10 44 12 06 60 87 09 11	ententeperpezac-sadroc@gmail.com
FNACA	Robert Bordas	06 37 41 36 73	rene.farge@neuf.fr
Foyer Rural et Festif	Patricia Bordas	06 88 68 54 51	frfsadroc@gmail.com
Société de chasse	Laurent Farges	06 70 63 42 88	-
Tennis Club de Sadroc	Patrice Marcou	06 60 88 34 85	jugebricout@orange.fr

Association Familles Rurales du Plateau - Isabelle Baudry et Max Chavagnac

La gym douce et la gym tonique ont lieu chaque semaine. Le rendez-vous et l'audience ne faiblissent pas. Les cours de gymnastique douce se tiennent tous les mardis de 10h à 11h sous la direction de Mme Vidal et les cours de gymnastique tonique tous les jeudis de 18h45 à 19h45 sous la direction de Mr Nicolas Goulay. Une activité physique régulière et le maintien du lien social sont des conditions capitales pour bien vieillir.

Ces cours de gym douce et tonique démontrent une image dynamique de la commune de Sadroc et de notre association Familles Rurales du Plateau pour le vivre mieux sur nos territoires ruraux.



Au cours de l'année 2024 l'association Familles Rurales a des projets :

- des concerts seront donnés par notre chorale : ça nous chante,
- une pièce de théâtre sera présentée par notre troupe à Saint Pardoux l'Ortigier,
- assemblée générale le vendredi 28 juin à 18h à Saint Pardoux l'Ortigier,
- une escapade à Marseille le week-end de la pentecôte.

Les anciens combattants - Marinette Mounier

Le 9 février, notre ami et adhérent René Bécot, ancien combattant d'Algérie, nous a quittés à l'âge de 91 ans (nos condoléances à la famille).

Il y a 80 ans, au printemps 1944, l'action du maquis allait être décisive pour la fin de la guerre 39/45. Les Allemands se voyant vaincus se vengeaient en repartant et à leur passage au Malpas tuaient Léon Mounié et mettaient le feu aux bâtiments. A l'endroit de ce drame, une stèle a été édifée en 2001. Ce lieu vient d'être à nouveau aménagé de façon différente.

Venez nombreux au monument le 8 mai et le 8 juin au Malpas pour honorer tous ces morts afin qu'ils ne restent pas dans l'oubli.





LES ASSOCIATIONS



Foyer Rural &
Festif de
Sadroc

Foyer rural et festif - Patricia Bordas

Lors de la parution du dernier bulletin communal, nous étions en pleins préparatifs du marché de Noël. Celui-ci s'est tenu le 2 décembre 2023 et malgré le froid, bon nombre de Sadrocois et d'habitants des communes alentour ont répondu présent. L'arrivée du Père Noël, encore mystérieux à ce jour, et les histoires contées par les bénévoles de la bibliothèque ont enchanté petits et grands. Belle réussite, souhaitons que le prochain soit aussi magique ; il se tiendra le 30 novembre prochain.

Puis nous nous sommes un peu plus enfoncés dans l'hiver et malgré les conditions météorologiques difficiles, nous avons pu remettre en état les chemins pour la 17ème édition de la « Randonnée des Fours et des Moulins » du 14 avril. Par miracle, le soleil est revenu. C'est donc sous une merveilleuse journée printanière que 1 063 randonneurs sont partis arpenter les chemins encore un peu humides, mais nous avons tiré le tapis rouge, pour que les 809 marcheurs présents ne rentrent pas trop boueux. Les 222 marcheurs partis



sur le 7 kms spécialement conçu comme un parcours pédagogique, ont pu, au Lac, faire une pause pour écouter les histoires d'Aurore, au Plas déguster les noix et les pommes, et enfin à la Ferme de la Martinerie se délecter du lait des vaches et de leurs produits transformés. Les 254 vététistes présents ont eu droit à trois montées soi-disant impossibles et une visite des pans de Travassac, où l'un d'entre eux s'est essayé à la taille des ardoises. Bravo à Maxime Rouzerairole de Treignac qui a passé les trois difficultés sans poser pieds à terre.



N'oublions pas nos boulangers et marmitons d'un jour sans qui nos ravitaillements n'auraient pas cette saveur d'autrefois et l'odeur du pain cuit au feu de bois.

Et quelqu'un a même dit que « c'était bien plus qu'une escapade sportive, c'est une véritable immersion dans notre histoire locale et nos traditions »

Nous vous disons à l'année prochaine pour la 18ème édition.



PROGRAMME DES FESTIVITES A VENIR

SAMEDI 15 JUIN 2024 2ème DESCENTE DE CAISSE A SAVON
SAMEDI 3 AOUT 2024 CLUEDO ET CONCOURS DE PETANQUE
DIMANCHE 4 AOUT LES SADR'OCLYMPIADES
DIMANCHE 3 NOVEMBRE THE DANSANT
SAMEDI 30 NOVEMBRE MARCHE DE NOEL

Le détail de ces manifestations sera publié sur le site du Foyer et de la Mairie.



LES ASSOCIATIONS

Football entente Perpezac - Sadroc - Fanny Besse

Mesdames, Messieurs,

Faisant suite à notre dernier article de fin d'année, nous revenons vers vous pour vous apporter des nouvelles de notre association sportive.

En effet, nos nouveaux responsables, de par leur jeunesse et leurs connaissances, ont pu remettre sur les bons rails notre association, avec l'arrivée de nombreuses recrues dont la majorité s'est parfaitement intégrée et avec l'adhésion des nombreux dirigeants, coaches et éducateurs notamment pour nos jeunes. Pour information, les moins de 14 ans représentent près de 40 % de nos licenciés. Sans compter l'école de foot de l'Entente du Barreau à laquelle nous adhérons depuis plusieurs années.

Les résultats sont au rendez-vous : pour l'équipe Fanion qui, au moment d'écrire ces lignes, est en course pour les 1/4 de finale de la coupe Maurice Leblanc avec également un classement en championnat départemental honorable, pour l'équipe B sur le podium de la poule de son championnat avec une seule défaite au compteur, et pour notre équipe féminine qualifiée elle aussi pour les 1/4 de finale du trophée féminin qu'elle a déjà remporté il y a peu.



Bref, l'indicateur collectif qui se révèle au fur et à mesure de la saison nous laisse présager une belle fin de saison que ce soit en championnat ou en coupe et ce malgré les nombreux reports de matchs et d'entraînements dus au mauvais temps des semaines passées. Quelques efforts sont encore demandés pour l'assiduité aux entraînements, mais force est de constater que notre club avance et avance dans le bon sens.

Bien sûr, il y a toujours des axes de progrès et d'amélioration qui sont à déployer avec l'aide de tous, car, sans collectif, nous ne pourrions pas prétendre à rassembler tout un chacun dans son coin.

Tout ceci ne va pas sans remerciements bien sûr. Que ce soit au niveau des sponsors ou partenaires en lien avec notre agence de publicité, de tous les bénévoles et supporters qui nous suivent tous les jours de la semaine avec notamment les réseaux sociaux, de notre équipe de « moins jeunes » qui nous aide certains weekends pour pallier certaines défections personnelles, la mairie et ses collaborateurs qui œuvrent pour notre club.

Les prochaines festivités, que ce soit la soirée « régalaade » entrecôte/frites ou notre tournoi de sixte permettront de nous retrouver et de vous retrouver afin de pouvoir partager des moments conviviaux dans cette morosité nationale et mondiale.

Ci-après quelques photos de notre jeunesse présente en nombre dans toutes les catégories d'équipes. Bonne fin de saison et vive le sport.





LES ASSOCIATIONS

Amicale des beloteurs - Article de R. Mounier

Le 24 février dernier, notre association a fêté ses dix ans d'existence lors de l'assemblée générale annuelle en présence de monsieur le maire et madame la première adjointe. Ce fut l'occasion d'élire, à l'unanimité, monsieur René Taupe en remplacement de monsieur Raymond Bésanger, décédé. L'assemblée a été clôturée par un repas apprécié de tous et servi par monsieur Lage traiteur à Uzerche. 37 personnes étaient présentes.

A la fin de ce repas, madame Paulette Farges, vice-présidente, et monsieur Gérard Risacher, secrétaire, ont remis au président un superbe livre d'or pour ses 10 ans de présence à la tête de l'association. Grand merci à tous.

Ensuite, monsieur Claude Lagorce, trésorier, a présenté le bilan financier : le solde reste positif et la situation est saine.

Nos amis accordéonistes Tonio et ses amis Jean-Claude et Serge ont bien animé cette journée, nous les en remercions.

Effectif de l'amicale : nous avons eu le plaisir d'accueillir, en ce début d'année, sept nouveaux joueurs venant de diverses communes voisines. Bienvenue à eux, nous sommes donc une quarantaine d'adhérents. Ainsi donc, l'Amicale des Beloteurs reste en bonne santé !

Je rappelle que notre concours de belote aura lieu le 1er mai 2024. J'invite les personnes intéressées à nous rejoindre à partir de 13h30.



L'Association des Parents d'Elèves - Le bureau

L'APE (Association des Parents d'Elèves) permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles du RPI (intervenants musique, cinéma, théâtre, voyages scolaires etc....).

La vente des chocolats de Noël a été un vrai succès encore cette année, merci à vous tous.

Les bénévoles ont organisé un concours de belote le dimanche 18 Février 2024, à la salle des fêtes de Sadroc, où 60 joueurs sont venus se départager. Nous remercions tous les participants ainsi que le club de beloteurs de Sadroc pour leur aide.

Le Loto des écoles a eu lieu le samedi 6 Avril 2024, à la salle des fêtes d'Estivaux.

La Kermesse aura lieu le 22 Juin 2024, au stade de Sadroc.

Venez « aimer » notre page Facebook « APE RPI » et partager vos idées.

Nous tenons à remercier la mairie pour son soutien et tous les membres actifs et bénévoles.

Nous rappelons à tous les parents d'élèves que votre aide est précieuse, n'hésitez pas à rejoindre l'association ou vous libérer quelques heures pour les manifestations.



Le tennis club de Sadroc - Julie Carcenac

Le tennis club de Sadroc est très actif !

Les adultes ont participé au 1er championnat Charles Hervy et ont terminé 2ème : bravo à eux !

Ils vont participer tout au long de la saison à plusieurs championnats.

En parallèle, l'école de tennis perdure avec 4 jeunes qui sont heureux de se retrouver chaque samedi après-midi et bénéficient des apprentissages et de la convivialité d'Alain Godoff.

Le 29 mai prochain, ils vont partir à Roland Garros, grâce à la pugnacité d'Alain qui organise ce voyage avec les jeunes d'Uzerche. Peut-être que ce sera l'occasion de voir un des derniers matchs de Nadal !!

L'école de Sadroc profite aussi du Tennis-Club : les CE1 et les CE2 feront un cycle en mai et juin prochain.

Adultes et enfants se sont retrouvés début février autour d'un repas convivial.

Néanmoins le nombre de licenciés plafonne : nous vous attendons nombreux dans les mois à venir pour que le club perdure !





LES ASSOCIATIONS

Le Pays d'art et d'histoire à Sadroc

Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire intervient à l'école avec des ateliers de découverte du patrimoine. Ils sont animés par M. Thomas Jacquement, médiateur culturel au Pays d'art et d'histoire. Les CE1 de Mme Bordes et les CE2 de Mme Meslage travaillent sur un projet commun sur l'année. Fin 2023, chaque classe a abordé deux thématiques : le patrimoine lié à l'eau et la vigne pour les CE2 ; le village et l'école aux temps jadis pour les CE1. À partir de ces découvertes, les élèves créent un spectacle en théâtre d'ombres qui sera présenté le mardi 21 mai à 19h30. En juin, les CM1 et les CM2 travailleront sur l'histoire de la forêt



au cours d'une sortie pédagogique proche du bourg. Le samedi 3 août

aura lieu la 14ème édition du cluedo géant : « Mais qui a tué Jean Pourchet ? ». Les enquêteurs mènent l'enquête, interrogent des suspects et récupèrent des indices pour savoir qui a commis le crime. En partenariat avec le foyer culturel. Rdv à 16h devant l'église. Gratuit.

Dans le cadre de l'opération l'été des 6-12 ans de La Corrèze en famille. Ce même samedi, l'exposition « Laissez-vous conter la vigne » sera présentée à l'occasion du Comice agricole. Elle présente l'histoire de la culture de la vigne à l'ouest de la Corrèze depuis ses origines jusqu'à nos jours.



Le Pays d'art et d'histoire en 2024

La fête des lumières participative " Les allumés de Chanteix " a réuni 2 800 visiteurs les 26 et 27 janvier. L'équipe du Pays d'art et d'histoire accompagnée de 7 artistes locaux, a animé des ateliers pour 216 élèves ainsi que 69 bénévoles pour créer 30 installations lumineuses. L'appel à candidature pour l'édition 2025 sera lancé au printemps. Le livret " Parcours Chanteix ", édité à cette occasion, est disponible à la mairie de Chanteix, au Manoir des Tours et sur le site internet du Pah. Samedi 17 février, le Conseil d'administration du Pah s'est tenu à Chanteix. Outre les questions financières, ont été présentés le bilan des actions 2023, le renouvellement de la convention signée avec le ministère de la Culture et les projets 2024. Durant les vacances de printemps, quatre animations ont été proposées : visite en train entre Allasac et Uzerche, visite guidée du barrage du Saillant, escape game « Le Manoir hanté » à Allasac et randonnée à Beyssac. Cet été, 43 dates et 103 animations seront proposées. Parmi elles, trois nouveautés : l'escape game « Les aventuriers de la crose perdue » à la Maison du XIII^e siècle à Donzenac et deux visites théâtralisées à Sainte-Féréole et à Juillac. Le programme complet sera bientôt disponible sur le site internet et sur les réseaux sociaux du Pah.

Coordonnées :

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allasac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr
rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise



DE TOUT ... UN PEU

Don du sang

L'Établissement Français du Sang sera présent sur Donzenac pour récolter vos dons aux dates et lieux suivants de 15h30 à 19h :

- Lundi 24 juin au gymnase
- Vendredi 20 septembre salle Simone Chevalier (ancienne salle des anciens)
- Vendredi 20 décembre salle Simone Chevalier

Il est conseillé de réserver sur le site resadon.fr mais vous serez également accueillis sans rendez-vous. L'ESF a besoin de dons de plasma. N'hésitez pas à contacter la Maison du Don de Brive au 0800744100 ou sur internet.

Recensement militaire

Tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site : <https://www.service-public.fr>. Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue, la mairie vous remettra une attestation de recensement à conserver et à présenter à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera également demandée lors de votre inscription à la conduite accompagnée ou à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Pour toute question vous pouvez prendre contact avec le Centre du Service national, 88 rue du Pont Saint Martial 87000 Limoges; 05.55.12.69.72 ; csn-lim-sga@defense.gouv.fr ; <http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

Passeports et cartes d'identité

Vous devez vous adresser soit à la mairie des communes d'Objat, Uzerche, Brive, Malemort et Tulle, soit à l'Espace France Services des communes de Perpezac-le-Noir, Allasac et Sainte-Féréole.

Dans tous les cas il est indispensable de prendre rendez-vous.

Cérémonies des 8 mai et du Malpas

La cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945 se déroulera le mercredi 8 mai 2024 à 11h au monument aux morts, place de la mairie.

La cérémonie hommage à Léon Mounié se déroulera le samedi 08 juin au Malpas à partir de 18h. Ces cérémonies sont ouvertes à tous et seront suivies d'un vin d'honneur.

Pêche à l'étang des Faures

La pêche est ouverte à l'étang communal des Faures les week-ends et jours fériés du 1er avril au 08 septembre. Les cartes sont en vente à la mairie et doivent être obligatoirement achetées avant la pêche. Le nombre de prises est limité à 6 par jour pour les truites, les appâts interdits et une seule ligne autorisée par pêcheur. Un lâcher de truites est effectué régulièrement. Attention : une surveillance sera assurée par les membres du conseil municipal et par un garde-pêche habilité.

Comice agricole

Le Comice Agricole Cantonal se déroulera le samedi 3 août à l'étang des Faures.

Elections européennes

Les élections européennes permettent aux citoyens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Pour notre commune, elles auront lieu le 9 juin 2024 de 8h à 18h au Foyer Communal.

Animaux errants

La divagation d'animaux sur la voie publique et chez le voisinage est interdite par le Code Général des Collectivités Territoriales. La Gendarmerie peut dresser en l'état un procès-verbal et les animaux errants peuvent être amenés en fourrière à Brive. (amende de 38 à 15 000 €)

Rappel des heures de tonte pour le printemps

Avec l'arrivée des beaux jours et les besoins légitimes d'entretien des extérieurs, il est rappelé que les tontes de pelouses, travaux de bricolage ou jardinage bruyants doivent s'effectuer les jours ordinaires de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**, les **samedis de 9h à 12h** et de **15h à 19h**, les **dimanches et jours fériés de 10h à 12h** uniquement.

Nuisances sonores animales

Pour rappel, l'article 1243 du code civil précise que la personne en charge d'un animal, propriétaire ou gardien temporaire par exemple, est responsable de ses agissements. Autrement dit, si un chien aboie de manière trop fréquente, trop forte, etc, son propriétaire doit tout mettre en œuvre pour diminuer les nuisances que cela peut induire.

Brûlage des déchets verts

Désormais, les déchets verts, qu'ils soient produits par des ménages ou des collectivités territoriales sont assimilés à des déchets ménagers. Leur brûlage est donc interdit. Aucune dérogation n'est possible.

Une brochure explicative est disponible en mairie ou sur le site de la commune, elle donne toutes les informations nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Changement de bacs de collecte

Pour obtenir, réparer, changer un bac pour un volume supérieur, vous pouvez en faire la demande en ligne à l'adresse suivante : <https://www.sirtom-region-brive.net/demandes/>, ou bien par téléphone au : 05 55 17 65 10.



LA VIE DE LA COMMUNE EN IMAGES



Marché de Noël



Fresque du climat (CM2)
Projet lié au projet Treecycle



Carnaval à l'école



Randonnée des Fours et des Moulins
Préparation des chemins



Randonnée des Fours et des Moulins
Lecture contée



Randonnée des Fours et des Moulins